

**Allocution de Monsieur DINI ABDALLAH OMAR,
SECRETAIRE GENERAL DU MINISTERE DE L'HABITAT,
DE L'URBANISME ET L'ENVIRONNEMENT DE DJIBOUTI**

**6^{ème} Assemblée Générale du Fonds pour
l'Environnement Mondial**

Da Nan, 27 Juin 2018

**Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Chefs de délégations,
Madame la Directrice Générale du Fonds pour l'Environnement
Mondial**

Qu'il me soit d'abord permis de remercier le gouvernement et le peuple vietnamiens pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé depuis notre arrivée dans cette belle cité de Da Nan. Mes remerciements s'adressent aussi à la Directrice Générale du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), Mme Naoko Ishii, qui a pris les dispositions nécessaires pour faciliter nos travaux durant cette Sixième Assemblée du FEM.

La biodiversité fournit à la population de l'eau, de la nourriture, du bois pour l'énergie et des médicaments. La biodiversité contribue également au développement économique de nos pays puisque le développement du tourisme et de la pêche est basé sur les écosystèmes terrestre et marin qu'il est indispensable de préserver, si l'on veut atteindre un développement durable.

En dépit d'un climat chaud et d'une superficie réduite, la République de Djibouti, située à un carrefour biogéographique important, recèle une richesse considérable en matière de la diversité biologique.

En effet, la biodiversité terrestre et marine confondues compte au total plus de 1421 espèces animales et 843 espèces végétales. De plus, Djibouti abrite des espèces endémiques telles que le francolin, la gazelle beira, les palmiers géants ou le requin baleine. Notre pays possède également des écosystèmes exceptionnels tels que la forêt de mangrove de Godoria, la forêt d'acacia nilotica de Magdoul, les îles Sept Frères...etc.

Cependant, cette riche biodiversité est menacée par les effets négatifs du changement climatique, notamment des sécheresses fréquentes et prolongées.

Monsieur le Président,

Le changement climatique représente aujourd'hui une menace grave et grandissante pour tous les pays, notamment pour les pays africains et les Petits Etats Insulaires. La fonte des glaciers, l'augmentation du niveau de la mer, la multiplication des ouragans et des sécheresses sont les conséquences d'un réchauffement global causé par la concentration dans l'atmosphère des gaz à effets de serre.

La République de Djibouti est déjà confrontée au manque d'eau, à la faiblesse de la productivité dans l'agriculture, aux inondations dévastatrices, aux sécheresses récurrentes, à l'augmentation du niveau de la mer et des problèmes de santé dus au changement climatique.

Le gouvernement de Djibouti, avec l'appui du Fonds pour l'Environnement Mondial, a entrepris des actions d'adaptations aux changements climatiques dont l'objectif est d'augmenter la résilience des populations vulnérables, des écosystèmes fragiles et des infrastructures essentielles.

Dans le domaine d'atténuation, Djibouti possède un grand potentiel en énergie renouvelable tel que le solaire, l'éolienne et la géothermie et notre pays ambitionne, d'ici l'horizon 2035, d'adopter une politique énergétique fondée à 100% sur les énergies vertes.

Grâce au financement du Fonds pour l'Environnement Mondial, Djibouti a pu mettre en œuvre plusieurs projets de protection de la biodiversité terrestre et marine, de réhabilitation des terres dégradées et d'adaptation au changement climatique. Notre pays a également bénéficié de l'appui financier du FEM pour la mise en œuvre des conventions relatives aux produits chimiques.

Djibouti se félicite de la reconstitution des allocations du FEM 7 et remercie les pays donateurs qui ont contribué à cette reconstitution. Nous accueillons aussi favorablement la mise en place du Programme des Impacts, notamment son volet ville durable. Djibouti félicite également le FEM pour avoir augmenté

l'allocation financière en faveur de la biodiversité et de la dégradation des terres. De plus, nous remercions le FEM pour le maintien du système STAR qui permet d'avoir un financement prévisible et équitable.

Enfin, notre délégation souhaite que les Agences Nationales soient accréditées auprès du FEM, comme c'est déjà le cas pour le Fonds d'Adaptation ou le Fonds Vert pour le Climat.

Je vous remercie de votre aimable attention.